

**ARRÊTÉ DEP-2024-096 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS
CONNECTÉS**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 portant création du baccalauréat professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés pour la session 2024 dans l'académie de Versailles départements 91 et 92, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Ludovic LACOUDRAY, enseignant

Enseignants :

Monsieur Fabien AUCHERE
Monsieur Hamza BADAT
Monsieur Gwendal DEQUE
Monsieur Mohamed EDDIB

Monsieur Abdellatif EZ-ZOUAQ
Monsieur Majid EL HITARI
Madame Sofia HAMDANE
Monsieur Matthieu ROCHE

Professionnels :

Monsieur Francois CRETE
Monsieur Karim GUETTARI

Monsieur Harry LOUZOUN
Monsieur Pape N'DOYE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER